

|                      |  |  |
|----------------------|--|--|
| <h1>CFA de la</h1>   | <b>Horaires d'ouverture</b><br><i>Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15,<br/> le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</i> | <b>Mairie de Lorient</b><br>2 boulevard Leclerc<br>56100 Lorient |
| Retrouvez votre page | CFA > Apprentissage > Hébergement  | <b>tél : 02 97 02 22 00</b>                                      |

# Ville de Lorient Hébergement

Le bureau information jeunesse (BIJ) est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et recherches de logement. Situé sur l'esplanade du Moustoir, face à l'entrée du centre aquatique et du stade Yves Allainmat, le BIJ maintient un site spécialement consacré au logement des jeunes à Lorient : [www.logement-jeunes-orient.fr](http://www.logement-jeunes-orient.fr)

Contactez le BIJ au 02 97 84 84 57 ou [par courriel](#)

Plusieurs foyers de jeunes travailleurs sont présents sur la ville. Ils sont gérés par l'association Agora. Ils proposent des solutions adaptées à l'alternance grâce à des locations à la semaine ou au mois (APL possible).

En savoir plus au 02 97 21 08 62 ou sur [le site d'Agora](#)

**Accompagnement des candidats**, modalités administratives du contrat : Gloria Dehaene au 02 97 35 31 83. Accueil le matin sans rendez-vous de 10 h à 12 h et sur rendez-vous de 14 h à 17 h.

**Développeur de l'apprentissage** (se déplace dans les entreprises) : Céline Parat au 02 97 35 31 88 courriel : [cfa@mairie-orient.fr](mailto:cfa@mairie-orient.fr)

## Apprentissage, mode d'emploi



Apprentissage, mode d'emploi... cliquez pour ouvrir la brochure éditée par la Région Bretagne